

Régîtres, a octroyé audit Procureur-Général d'être défrayé de tout son voyage, n'entendant s'opposer à ce qu'il parte avant la réponse à ladite Lettre & Remontrances, pour marquer une plus prompte obéissance, & pour hâter l'éclaircissement de la vérité.

II. Quoique la Cour donne l'attention qu'elle doit naturellement aux affaires étrangères, il paroît que cette attention se borne aux moyens d'assurer la conservation du repos de ce Royaume & des Cours avec lesquelles elle est unie. Le système présent est tel qu'il a été constamment depuis la paix d'Aix-la-Chapelle. Le grand but est d'achever de rendre au Commerce tous les débouchemens dont il est susceptible; & de rétablir dans les Finances certaines parties qui ont souffert par les efforts inévitables de la guerre. Des objets si dignes d'attention ont fait le sujet d'un grand Conseil des Finances qui se tint le 22. Janvier. Il s'en est tenu un autre à la Cour qui a roulé sur l'insolence à réprimer des Algériens, qui semblent avoir levé le masque, pour être concentrés comme ils le sont dans un Port également bien défendu par la nature & par l'art, & dans lequel il est, à la vérité, très-difficile de les attaquer. Aussi leur arrogance s'en prévaut jusqu'au point de déclarer qu'ils redoutent peu tous les efforts qu'on voudra faire contre eux, & qu'ils seront toujours en état de se soutenir, quand même ils seroient abandonnés de la Porte. Mais c'est sur quoi l'événement feroit voir qu'ils s'abusent & que leur sécurité les séduit, si le Roi, à l'exemple du Roi Louis XIV. son Bisayeul, vouloit efficacement prendre une vengeance éclatante de ces Ecumeurs de Mer, en employant pour aller leur rendre visite, l'armement considérable auquel on travaille depuis quelque-